

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

En application des articles L.121-16 et suivants du code de l'environnement

PROJET D'AMENAGEMENT DES QUAIS DE VILAINE, DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE ET DES ABORDS DU PALAIS DU COMMERCE SUR LA COMMUNE DE RENNES

Par décision n°B 2024.053 du 22 février 2024, Rennes Métropole a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public relatif au projet d'aménagement des quais de Vilaine, de la place de la République et des Abords du Palais du Commerce, sur la commune de Rennes. Cette concertation sera organisée pendant 6 semaines consécutives :

du 31 mai 2024 au 12 juillet 2024 inclus

Projet soumis à concertation

Cette concertation, organisée à l'initiative de Rennes Métropole, portera sur l'aménagement des espaces publics et les infrastructures associées, sur l'ensemble du périmètre du projet comprenant les quais Nord et Sud situés entre le pont de la Mission à l'Ouest et le pont Pasteur à l'Est, ainsi que la place de la République et les abords du Palais du Commerce, y compris la rue du Pré Botté au Sud.

Le projet consiste essentiellement en la réalisation des ouvrages et équipements suivants :

- La déconstruction du parking, entraînant la découverte de la Vilaine sur près de 270 mètres linéaires
- Le renforcement et la rénovation de la dalle République, afin de lui permettre d'accueillir de nouveaux aménagements et usages,
- La mise en place d'aménagements sur la Vilaine : pontons flottants, rampes d'accès et jardins flottants répartis sur les deux rives du fleuve
- L'installation d'une passerelle piétonne de franchissement de la Vilaine, au droit de la rue Lanjuinais
- Le réaménagement de la place de la République
- Le réaménagement des abords du Palais du Commerce et notamment la rue du Pré Botté
- Le réaménagement complet des quais Nord (Duguay-Trouin, Lamartine, Chateaubriand)
- Le réaménagement ponctuel des quais Sud (Lamennais, Emile Zola)

La concertation portera principalement sur l'insertion paysagère du projet et la végétalisation proposée, le fonctionnement attendu ou souhaité des espaces publics, ainsi que sur les nouveaux équipements proposés, notamment aux abords du fleuve.

Modalités de la concertation

Le dossier de concertation sera mis à disposition du public :

- Sur le **site internet de la Fabrique Citoyenne de Rennes Métropole** <https://fabriquecitoyenne.fr>
- Sur **support papier au Point Info de Rennes Métropole**, 4 avenue Henri Fréville, à Rennes, et **en mairie de Rennes**, aux horaires d'ouvertures habituels de chaque site.

Le public pourra déposer ses observations et propositions :

- Sur le **registre dématérialisé accessible depuis le site** de la Fabrique Citoyenne <https://fabriquecitoyenne.fr>
- Sur **les registres papier de la concertation** disponibles **au Point Info de Rennes Métropole**, 4 avenue Henri Fréville, à Rennes, et **en mairie de Rennes**, aux horaires d'ouvertures habituels de chaque site.

Des ateliers de concertation se tiendront :

- Lundi 10 juin de 18h à 20h : atelier de concertation dédié à la Biodiversité, avec les membres du Conseil Scientifique du Conseil Local de la Biodiversité (CLB) (sur invitation) : Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- **Jeudi 13 juin de 18h à 20h** : atelier de concertation grand public ; Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- **Vendredi 14 juin de 8h30 à 10h30** : atelier de concertation ouvert aux professionnels du centre-ville ; Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- Lundi 17 juin de 18h à 20h : atelier de concertation dédié aux mobilités avec les associations membres du Conseil des Mobilités (sur invitation) : Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- **Jeudi 27 juin de 18h à 20h** : atelier de concertation grand public ; Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- **Vendredi 28 juin de 8h30 à 10h30** : atelier de concertation ouvert aux professionnels du centre-ville ; Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges
- Jeudi 04 juillet de 10h30 à 12h30 : atelier de concertation dédié à l'accessibilité des espaces publics, avec les associations membres des Conseils Techniques Accessibilité (sur invitation) : Salle Dr René Léon – Hôtel de Rennes Métropole
- **Jeudi 04 juillet de 18h à 20h** : atelier de concertation de **clôture** de la concertation (sur inscription en ligne) ; Salle Jean Descottes, 75 rue Dupont des Loges

Sauf mention spécifique, les ateliers de concertation seront accessibles à tous les publics, sur inscription préalable en ligne sur le site internet : <https://fabriquecitoyenne.fr>

À l'issue de la concertation, Rennes Métropole en dressera le bilan et précisera les mesures qu'elle juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements de la concertation. La synthèse sera publiée dans un délai de 3 mois sur le site <https://fabriquecitoyenne.fr>